



Free MISE À JOUR INSTANTANÉE

Suite au déploiement du nouveau firmware pour les Freebox ADSL (cf. **édition du 3 mars**), plusieurs Freenautes avaient subi quelques déboires (cf. **édition du 4 mars**).

Si les soucis de boîtiers HD bloqués sur «RESEAU» ou de téléphonie Freebox indisponible ont été résolus, d'autres sont venus perturber certains Freenautes, de nouveaux abonnés pour la plupart...

Le souci rencontré cette fois, la Freebox ADSL se bloquant sur l'étape du rectangle clignotant. Cet état indiquant que votre **Freebox n'est pas authentifiée**.

Pour faire simple, chaque Freebox est identifiée sur le réseau par son adresse MAC (numéro commençant par 0007CB, que vous trouverez sur l'étiquette en dessous de votre Freebox ;-)). Et chaque adresse MAC correspond à un abonné, qui est également identifié sur les équipements de Free. En résumé, la Freebox de votre voisin ne fonctionnera donc pas chez vous et restera bloqué sur l'étape du rectangle.

En cas de nouvel abonnement ou de changement de Freebox, l'adresse MAC devait donc être insérée ou modifiée au niveau des équipements de Free pour que la Freebox fonctionne. Une opération automatique qui pouvait durer entre 24 et 72 heures, agacer certains Freenautes impatientes et engendrer des appels inutiles à la Hotline (à défaut de RTFM :-)).

Surprise du nouveau firmware 1.4.2, cette mise à jour d'adresse MAC sera désormais quasi instantanée et ne prendra que quelques minutes. Pour les nouveaux abonnés, fini l'attente sur le rectangle à la réception de la Freebox. Fini aussi l'attente pour les abonnés ayant procédé à un échange ou à un renouvellement de Freebox...

Autre nouveauté, le célèbre rectangle qui apparaissait donc à cause d'une mauvaise authentification sera remplacé par un «Er 80». Désormais les seules fois où votre Freebox affichera encore un rectangle clignotant seront des cas rarissimes où vous auriez été raccordés sur les équipements d'un autre opérateur...

Le **site d'assistance** devrait ajouter cette erreur 80 dans les prochains jours :-)

Internet

LE POSITIF DANS LE NÉGATIF...

Au moins un bon point pourra être accordé au projet de loi création et Internet, duquel débattrent les députés demain à l'Assemblée Nationale. Dans une interview accordée au Journal du Dimanche, la ministre de la Culture Christine Albanel a déclaré qu'elle souhaitait réduire le délai de sortie des films en vidéo à quatre mois.

Aujourd'hui, ce délai est de six mois pour la sortie en DVD, et sept mois et demi pour la sortie en VOD... La ministre a également ajouté que si les actuelles concertations entre les différents acteurs de l'industrie du cinéma n'aboutissaient pas, elle agira par décret pour leur forcer la main... Côté prix, aucune baisse n'a été évoquée. A suivre...

Source : **Le Journal du Dimanche**



Télévision

«UN (DOUBLE) JINGLE PUB POUR LA SIX !»



La loi sur l'audiovisuel public a été validée la semaine dernière par le Conseil Constitutionnel. La loi n'a donc pas été censurée comme le souhaitaient certains parlementaires, les syndicats de France Télévision ou encore les fournisseurs d'accès à Internet.

La même loi a été officiellement promulguée par le président de la République et publiée samedi au Journal officiel. La taxe de 0,9% sur le chiffre d'affaires des FAI, pour financer l'arrêt de la publicité sur France Télévision est donc maintenue...

Pour les chaînes de télévision privée, une deuxième coupure pub pourrait intervenir «dès cette semaine» durant les films de cinéma, les téléfilms ou les séries... Moins de pub par-ci, plus de pub par-là. Youpi...

Source : **Aujourd'hui en France**